

ECOLE DE CONDUITE SAINT PIERRE

14 RUE DE BREST

22000 SAINT BRIEUC

Agrément n° E 2102200090

Critère 3-3 :

Procéder à des évaluations en cours et fin de formation.

- - Outils d'évaluation en cours de formation : Application GOOD DEAL, Bilan de compétence
- - Evaluation en fin de formation : Application GOOD DEAL, examen blanc
- - Outil d'auto-évaluation : à disposition de l'élève sur son application Good Deal Elève
- - Attestation de Formation Pour les formations

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012 modifié fixant les conditions d'obtention du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.

***ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION PRATIQUE AM
Option Cyclomoteur***

Nom de l'organisme : ECOLE DE CONDUITE SAINT-PIERRE

N° d'agrément : E2102200090 **N° SIRET :** 344 731 195 00014

Adresse : 14 rue de Brest 22 000 SAINT BRIEUC

Formateurs : - HAICAULT Jean-Louis n° autorisation: A 02 022 0013 0

ATTESTE QUE :

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom(s) :

Né(e) le : **A :**

Adresse

A suivi les huites heures de formation obligatoire pour la conduite du permis AM

Date de délivrance de l'attestation :

Signature du bénéficiaire
de la formation

Cachet de l'organisme ayant dispensé
la formation et signature
du titulaire

Si mineur, signature du représentant légal :

La présente attestation autorise, **pendant quatre mois à compter de la date de sa délivrance**, la conduite, sur le territoire national, d'un cyclomoteur. **Au-delà de ce délai, le conducteur doit être titulaire de la catégorie AM du permis de conduire.**

***ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION PRATIQUE A LA
CONDUITE DES MOTOCYCLETTES LEGERES***

Cette attestation est délivrée en application de l'article 2 de l'arrêté du 27 novembre 2008 relatif à l'obligation de formation pratique à la conduite des motocyclettes légères par les titulaires de la catégorie B du permis de conduire.

Nom de l'organisme : ECOLE DE CONDUITE SAINT-PIERRE

N° d'agrément : E 2102200090 **N° SIRET :** 344 731 195 00014

Adresse : 14 rue de Brest 22 000 SAINT BRIEUC

Formateurs : HAICAULT Jean-Louis n° autorisation: A 02 022 0013 0

ATTESTE QUE :

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom(s) :

Né(e) le : **A :**

Adresse :

Date d'obtention du permis B :

N° du permis de conduire :

A suivi les sept heures de formation obligatoire pour la conduite des motocyclettes légères
dispensées : **le** **et le** - 2h00 de cours théorique
 le **et le** - 2h00 de plateau
 le - 3 h 00 de circulation

Date de délivrance de l'attestation :

Signature du bénéficiaire
de la formation

Cachet de l'organisme ayant dispensé
la formation et signature
du titulaire

**ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION REQUISE POUR L'OBTENTION DE LA
CATEGORIE A DU PERMIS DE CONDUIRE
PAR LES TITULAIRES DE LA CATEGORIE A2 DEPUIS AU MOINS 2 ANS**

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012 relatif à la formation pratique à la conduite des motocyclettes légères par les titulaires de la catégorie A2 du permis de conduire.

Nom de l'organisme : ECOLE DE CONDUITE SAINT-PIERRE

N° d'agrément : E 2102200090 **N° SIRET :** 344 731 195 00014

Adresse : 14 rue de Brest 22 000 SAINT BRIEUC

Formateurs : HAICAULT Jean-Louis n° autorisation: A 02 022 0013 0

ATTESTE QUE :

Nom de naissance : **Nom d'épouse :**

Prénom(s) :

Né(e) le : **A :** SAINT-BRIEUC

Adresse :

Date d'obtention du permis A2 :

N° du permis de conduire :

A suivi les sept heures de formation obligatoire :

le	et le	(2h 00 de cours théorique)
le	et le	(2h 00 de plateau)
le	et le	(3 h 00 de circulation)

Date de délivrance de l'attestation :

Signature du bénéficiaire
de la formation

Cachet de l'organisme ayant dispensé
la formation et signature
du titulaire

Avertissement : le titulaire de la présente attestation ne sera autorisé à conduire les véhicules de la catégorie A qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.